

Restituer au début : [... *Imp. Caes. divi Severi Pii Arab. Adiab. Parth. max. Brit. max. filius divi M. Antonini Germ. Sarm. nepos divi Antonini Pii pronepos divi Hadriani abnepos divi Trajani Parth. et*].

L. 8 : *quoq(ue)*; *meum*, vMA (liés) est une faute de gravure pour *vi*; l. 11 : *vicor(um)*, *rep(ublica)*; l. 16 : $\tau\iota$ de *reputabilis* a été rajouté dans l'interligne supérieur.

Date : 10 décembre 215-9 décembre 216 ap. J.-C.

Remise des arriérés d'impôts en blé ou en argent dus au fisc.

Pour A. Piganiol (p. 528-529), c'est le préfet du prétoire Macrin, originaire de Maurétanie césarienne, qui s'est fait l'avocat des gens *vicorum et provinciarum*, excellents serviteurs dans l'armée et les bureaux, et a obtenu du prince la faveur dont il s'agit, réservée à ses compatriotes. Les *caelestia animalia* (l. 13) seraient plutôt des éléphants que des lions. — Cf. les observations ultérieures d'A. Piganiol (*Ibid.*, 1947, p. 342-344) : l. 9 : *admissa* doit être traduit par *acceptée*, non par *introduite*; l. 14 : joindre *hoc beneficio meo* à la phrase suivante. Traduction nouvelle de la partie médiane du texte.

J. Guey (*Ibid.*, 1948, p. 128-130 et *Rev. des Études anc.*, XLIX, 1947, p. 248-273) reprend la traduction de certains passages et s'attache en particulier à l'expression *caelestia animalia* : ce sont

des éléphants, animaux voués au Soleil et au Souverain, doublement célestes. Caracalla suggère aux Maurétaniens de lui faire, en échange d'une remise d'arriérés d'impôts, un cadeau d'éléphants destinés à remonter le troupeau dont, nouvel Alexandre et nouveau Dionysos, il avait l'extravagante fantaisie de se faire escorter, justement en 216 (Dion Cassius, LXXVII, 7, 4; J. Guey précise la date), alors qu'il marchait à la conquête de l'Orient.

Voir en outre diverses observations *C. R. A. I.*, 1948, p. 127-128 (A. Piganiol; J. Carcopino), 134-135 (Ch. Picard).

P. 666. Ch. Picard. A *Volubilis*, dans la bordure d'une mosaïque de la maison des Bustes.

110)

VINCENTIVS
panthère bachique harnachée
ENICESAS

Vincentius, nom du propriétaire de la demeure; l'autre mention est énigmatique, l'ensemble formait sans doute une acclamation prophylactique.

Id., 1947.

P. 87-99. L. Leschi. A Timgad, dans le fort byzantin.

P. 91-92. Grande inscription mesurant 3 m. 60 de long, dont le début était déjà publié (A. Ballu, *Bull. archéol. du Comité*, 1911, p. 127).